

réseau spécial



COMPLEMENT DE POSTES

Consœurs, confrères,

Lundi, le 5 juillet dernier, l'exécutif provincial a entériné une entente de principe, qui est intervenue entre la section locale 1500 et Hydro-Québec Distribution, visant le comblement de plus de 350 postes permanents de monteuses et de jointeurs. Un premier affichage massif débutera le 16 août prochain pour une période de 28 jours et l'exercice se terminera en février 2011.

Une entente est également intervenue avec la Direction de TransÉnergie pour le comblement de postes permanents de monteuses Transport. Pour connaître de façon plus détaillée les modalités de comblement, n'hésitez pas à contacter votre structure syndicale régionale.

Cette entente, une première à Hydro-Québec par son envergure, permettra à certains de nos membres de se relocaliser dans la région de leur choix et pour d'autres, de se prévaloir d'une permanence à Hydro-Québec.

Dans un contexte économique difficile, où les pertes d'emplois se multiplient en Amérique du Nord et partout autour de nous au Québec, l'exécutif provincial est fier de cette entente par laquelle, encore une fois, la section locale 1500 a su se démarquer.

Syndicalement,

(La forme masculine est utilisée seulement à titre indicatif)

Richard Perreault, président provincial

Charles Fleury, secrétaire général

Bon été à tous !

Section locale 1500, SCFP-FTQ

/jla/(SEP8574)

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR